

Adresse des membres du conseil d'administration du 1er bataillon de la Somme qui envoient l'état des dons patriotiques reçus des membres de la société populaire et des citoyens de la commune d'Abbeville, lors de la séance du 16 ventôse an II (6 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des membres du conseil d'administration du 1er bataillon de la Somme qui envoient l'état des dons patriotiques reçus des membres de la société populaire et des citoyens de la commune d'Abbeville, lors de la séance du 16 ventôse an II (6 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 117-118;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30302_t1_0117_0000_14

Fichier pdf généré le 22/01/2023

l'égalité percent l'obscurité des temps, dévoilent les complots ténébreux, résistent aux vastes conjurations des rois, écrasent la tyrannie, dont le désespoir ensenglante l'univers.

Ses principes ont fixé l'attention des esclaves, qui voient à leur faveur, l'heure de leur liberté s'approcher, hélas ! quelle stupeur retient encore dans l'inaction, ces hommes auxquels du haut de notre Montagne, se développent avec tant de traits sublimes, avec une évidence si majestueuse, les droits sacrés que la main de la nature grava indistinctement dans tous les cœurs. Après avoir réuni les esprits, après s'être attaché tous les cœurs faudra-t-il encore que la sainte Montagne fasse jouir les peuples esclaves d'une liberté dont ils n'ont qu'à se montrer dignes pour la conquérir eux-mêmes. Eh ! bien, peuples, « vous l'aurez, cette liberté », mais elle ne sera pas votre ouvrage. C'est au peuple français que vous payerez le tribut de reconnaissance, que ses bienfaits vous arracheront.

L'heure approche, l'intelligence règne d'une extrémité à l'autre de la République française, tous les Français sont attentifs au signal qui part du sommet de cette Montagne sainte, d'où la liberté doit s'élancer pour planer sur tout l'univers ; tout est en révolution, le peuple sans distinction d'âge, le gouvernement, tout se concerte révolutionnairement ! tout annonce que le bonheur des Français, ne peut qu'être, tant que la Convention qui les dirige, restera au poste éminent, auquel nous voulons tous qu'elle soit inébranlable, jusqu'à la Paix qui doit rendre la liberté aux nations. Oui, restez représentans, et bientôt le temple de la liberté, reconstruit par vos mains pures, et consolidé par vos efforts sublimes ne retentira plus que des chants d'allégresse des peuples régénérés. »

ARBAULT. SIMON (présid.), ARNAUD, GARCIN, GARRAN, TOCHE, ROUX-MASSIN (agent nat.), BONISSARD, RICARD, FERRAND.

26

L'agent national du district de Mézenc annonce que les Sans-culottes d'Annonay lui ont fait passer, pour les défenseurs de la patrie, 121 chemises.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Tournon, 9 vent. II. Au présid. de la Conv.] (2)

« Les sans-culottes d'Annonay n'ont pas vu de sang froid faire des offrandes à leurs frères d'armes par les autres Sociétés de la République. Ils viennent de me faire passer 121 chemises du produit d'une cueillette qu'ils ont faite. J'écris à la commission des subsistances pour remettre ces objets à sa disposition. Vive la République et la Montagne qui en est la base. Salut et fraternité. »

BRUYÈRE (agent nat.)

(1) P.V., XXXIII, 50. B⁴ⁿ, 22 vent. (suppl^t).
(2) C. 293, pl. 967, p. 19.

27

La société populaire de Nevers félicite la Convention sur le décret qui rend la liberté aux hommes de couleur, et annonce qu'un bateau vient de les débarrasser de 74 comédiens de la ci-devant église, tous réfractaires, qui avoient été déposés dans la maison de réclusion de cette commune.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (1).

28

La société populaire de la Carneille fait déposer sur le bureau de la Convention 109 liv. 1 sol en numéraire, 41 liv. en assignats, un cachet et une agraffe d'argent; et félicite la Convention sur ses travaux: elle demande qu'on lui adresse le bulletin de la Convention.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de correspondance (2).

29

Les membres du conseil d'administration du 1^{er} bataillon de la Somme envoient l'état des dons patriotiques qu'ils ont reçus des membres de la société populaire et des citoyens de la commune d'Abbeville: ils jurent que les souliers qu'ils ont reçus fouleront les cadavres des monstres qui attaquent notre liberté (Applaudissements).

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Bouchain, 4 vent. II. A la S^{te} popul. d'Abbeville] (4)

« Citoyens et amis.

Voilà le second don patriotique que nous recevons depuis un mois; le premier, envoyé par nos frères de la commune d'Abbeville, étoit dû, en grande partie, à votre républicanisme régénérateur; et le second, nous est donné tout entier par votre civisme. Ces témoignages éclatants de vos vertus républicaines ne sont qu'une foible partie du service que nous savons que vous avez rendu, et que vous ne cessez de rendre chaque jour à la glorieuse cause que nous défendons... nous vous avons témoigné nos sentimens lorsque nous reçûmes le premier don, La lettre ne vous fut pas remise, agréez ces nouvelles expressions de nos cœurs. (Suivent des vers qui expriment leur reconnaissance et le désir ardent d'anéantir les despotes et leurs satellites.)

« Courageux Montagnards, frères Républicains Dont la vertu sublime aide notre courage;

(1) P.V., XXXIII, 50. B⁴ⁿ, 17 vent. (suppl^t); J. Fr., n° 529; J. Sablier, n° 1181.
(2) P.V., XXXIII, 50-51 et 182. B⁴ⁿ, 17 vent. (suppl^t) et 22 vent. (suppl.).
(3) P.V., XXXIII, 50. B⁴ⁿ, 22 vent. (suppl^t); J. Sablier, n° 1181.
(4) C. 293, pl. 967, p. 18.

Pour les dons précieux que nous versent vos
[mains
n'attendez pas de nous le stérile langage
d'un froid remerciement, trop indigne de
[vous.
Vos souliers fouleront les cadavres infames
Des monstres qui bientôt tomberont sous nos
[coups,
Et s'il est un désir qui peut charmer nos
[âmes,
C'est de pouvoir, vengeurs de notre Liberté,
Vous dire, après avoir bravé le sort funeste,
Frères, vois ces lambeaux... ce linge ensan-
[glanté...
Des dons que tu m'as faits c'est le glorieux
[reste !

Suivent les signatures : Cavrois (cap^e), Dupont (lieut^e), Lion (adjud^e), Boucher (cap^e), Brezet-Masse (sergt^e-major), Grisel (cap^e), Delattre (Command^t), Louis Bellard.

P.c.c. : LAGARDE, GLACHANT, OLIVE, PICOT, JOSSE, DUVAL, J.B. SANSON, GONDRAN, GUILLY, MARCOUT.

[Extrait du Conseil d'administrⁿ du 1^{er} b^m de la Somme]

Nous soussignés, membres composant le conseil d'administration dudit 1^{er} bataillon de la Somme; certifions avoir reçu des citoyens Raingo et Olive, membres de la Société populaire d'Abbeville, envoyés par elle, en qualité de commissaires pour délivrer audit bataillon en don patriotique : 300 paires de souliers carrés, bien ferrés et bien conditionnés, 50 paires de bas de laine drapés neufs, 5 autres paires de laine vieille, et 2 paires de bas de fils neufs, 5 paires de guêtres de toile et deux paires d'étoffe noire, 11 cols noirs, 2 de basin blanc, 35 chemises en partie garnies, 12 autres chemises pour pansemens et charpie, 3 habits uniformes, 3 vestes de drap blanc, 2 culottes aussi blanches sans doublure, un chapeau, 5 gibernes, un sabre avec ceinturon, 4 aulnes de serge bleue pour faire pantalon,

Lesquels objets ont été par nous reçus en bon état et distribués aux volontaires du bataillon, conformément au désir de la Société populaire d'Abbeville, et en présence des dits citoyens Raingo et Olive; en foi de quoi nous leur avons signé le présent revêtu du cachet du bataillon à l'effet de servir de décharge aux dits citoyens commissaires et au citoyen Domont voiturier conducteur des effets désignés en l'autre part.

[Bouchain, 5 vent. II]. Suivent les signatures Moigneux (cap^e), Verrier (quartier-m^e), L'Ainé (cap^e), Delattre (command^t), Dupont (lieut^e), Grisel (cap^e), Bertoux (lieut^e), Brerole.

P.c.c. : par la Société popul. d'Abbeville
[Mêmes signatures que ci-dessus]

30

L'administrateur provisoire des domaines nationaux adresse à la Convention les états de ventes d'immeubles d'émigrés, dans 153 districts qui se sont élevées à 19 711,107 liv. 10 sols, sur une estimation de 9 168,880 liv. 5 sols 2 deniers.

Insertion au bulletin (1).

(1) P.V., XXXIII, 51.

L'administrateur provisoire des domaines nationaux annonce que les notes sommaires des ventes d'immeubles nationaux provenant d'émigrés, qui lui sont parvenues dans le cours de la première décade de ventôse, présentent, suivant les adjudications prononcées dans 153 districts, et qui se sont élevées à 19 millions 711,100 liv. 10 s., sur l'estimation de 9 millions 618,880 livres 5 sols 2 deniers, un excédant de 10 millions 92,227 liv. 4 s. 10 den. sur les estimations. On voit, tant par ce résultat, que par celui des états précédemment remis sous les yeux de la Convention, que les adjudications desdits biens, prononcées dans 358 districts situés dans l'étendue de 83 départemens, ont produit 147 millions 594,250 liv. 12 s. 8 den., et ont excédé de 74 millions 317,472 liv. 1 s. 7 den., le montant des estimations (1).

31

Deux citoyens de la commune de Villefranche, accusés d'avoir inculpé les autorités constituées de Commune-Affranchie, en réclamant la liberté d'un de leurs concitoyens, assurent la Convention de la pureté de leurs sentimens, et qu'ils n'ont été guidés que par le désir de faire rendre justice à un bon républicain.

Insertion au bulletin (2).

[S.l., 14 vent. II] (3)

« Représentans du peuple !

Des citoyens de la commune de Villefranche-sur-Saône se présentèrent le 24 pluviôse à la barre pour réclamer en faveur d'un de leurs concitoyens dont le civisme est attesté par des preuves aussi évidentes que multipliées (4).

Cette pétition ne contient aucune inculpation contre les autorités constituées de Commune-Affranchie; aucune idée d'intrigue, aucune espèce de sollicitation particulière, n'ont lieu de leur part.

L'amour de la patrie, le désir de lui conserver un homme qu'ils croient bon républicain, parcequ'il l'ont vu constamment agir et parler dans le sens patriote et révolutionnaire.

Ce sont là, citoyens Représentans, les seuls et uniques motifs qui ont décidés leurs démarches.

Législateurs, ils vous le jurent en bons sans culottes, dignes de l'honneur de la séance que vous daignâtes leur accorder.

Malgré la pureté de leurs sentimens, ils sont inquiétés et inculpés comme calomniateurs. Ces républicains grands et forts ne peuvent ni de doivent rester entachés à vos yeux.

C'est pourquoi citoyens représentans ils vous prient d'accueillir cette expression de leur véritable sentiment et d'en donner insertion au Bulletin.

Vive la République ! Vive la Montagne ! »

CAMPON, BUSSON-DURIEUX.

(1) B^m, 16 vent.; *Débats*, n° 535, p. 242; *Ann. patr.*, n. 1917; *C. Eg.*, n° 566; *Rép.* n° 77; *Mon.*, XIX, 642; *J. Sablier*, n° 1181; *J. Fr.*, n° 529; *M.U.*, XXXVII, 264.

(2) P.V., XXXIII, 51. B^m, 16 et 20 vent.

(3) C. 295, pl. 989, p. 23.

(4) Voir *Arch. parl.*, LXXXIV, n° 67, p. 635.